

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MESNAY

Séance du 16 Décembre 2014

**Conseillers en exercice : 15**

**Conseillers présents : 12**

**Conseillers absents :** Séverine VIE (pouvoir donné à Pascal DROGREY), Denis CLERC (pouvoir donné à Alain LABBEZ), Stéphanie LEPELTIER (pouvoir donné à Sonia SEPREZ)

**Date de convocation :** 10 Décembre 2014

**Secrétaire de séance :** Hélène DIETRICH

Le conseil approuve, à l'unanimité, l'ajout à l'ordre du jour des thèmes suivants : Délibération convention salle des fêtes ; Délibération convention JVS (logiciel informatique)

## **Ordre du jour :**

Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 12 Novembre 2014, approuvé à l'unanimité.

### **1. Décisions modificatives**

*Budget commune :*

Recette compte 1322 +9000€

Dépense compte 1332 +9000€

Recette compte 238 (chapitre 041) + 14510€

Dépense compte 2315 (chapitre041) + 14510€

*Budget eau :*

Dépense compte 66112 + 300€

Dépense compte 611 - 300€

### **2. Projet de convention GRDF Gaz**

Le conseil approuve, à l'unanimité, la signature de la convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relevé compteur gaz sur deux points de la commune (Eglise et peut être Mairie) avec GRDF. En contrepartie, la commune percevra un loyer de 50 € par émetteurs.

### **3. Devis APAVE**

Le conseil décide de faire appel à l'organisme APAVE afin de procéder aux vérifications règlementaires des installations électriques recevant du public et au titre de la sécurité des travailleurs (Mairie, Eglise, salle de la moutelle et regains). L'APAVE interviendra également pour la vérification des équipements sportifs (aire de jeu et buts).

### **4. Présentation du PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)

Monsieur Le Maire fait état de lieux du PDIPR et invite toute personne à venir s'exprimer en Mairie afin d'améliorer, si besoin, la signalétique, l'entretien des chemins voir la création de nouveaux parcours. Une réflexion est souhaitable afin d'identifier les zones à aménager pour les déplacements doux (vélo, rollers, marche à pied...).

### **5. Dénomination d'une nouvelle Place de la Cartonnerie**

Lecture du courrier adressé par l'association « la cartonnerie de Mesnay ». Cette dernière propose de donner à la place devant l'écomusée le nom de Jean-Baptiste Hétier. Le conseil municipal approuve cette initiative avec le nom « Hetier », sans le prénom.

### **6. Participation Relais Accueil et Services**

La ville d'Arbois sollicite la commune quant au financement du relai Accueil et Services mis en place en 2009. Ce service, gratuit, reçoit et oriente les habitants des communes du canton concernant diverses demandes relatives à l'emploi, la formation, la santé ou encore les prestations sociales. Il tient également diverses permanences de services publics aujourd'hui disparus. Le conseil municipal décide de renouveler sa contribution s'élevant à la somme de 2 586.30€ avec 9 pour, 2 abstentions et 1 contre.

### **7. Subventions**

Le conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer à l'association de lutte contre la sclérose en plaques « Sclérose en plaques massif jurassien » une subvention de 100 € pour l'année 2015.

### **8. Lecture du courrier de l'entreprise TP Saillard**

Lecture du courrier de l'entreprise TP Saillard faisant référence à une altercation ayant eu lieu le 28/11/2014 lors de la réalisation des travaux d'adduction et de renouvellement d'eau potable dans la Rue des Nouvelles. Cette dernière rappelle qu'en conformité avec les arrêtés préfectoraux prévus à cet effet, elle fait le nécessaire pour que la gêne occasionnée soit la plus faible possible.

Les membres de la municipalité ne tolèrent pas qu'un riverain se montre insultant et comptent sur le sens du civisme de tous les habitants de Mesnay afin qu'une telle altercation reste exceptionnelle.

### **9. Délibération convention salle des fêtes**

Le conseil approuve, à l'unanimité, les modifications proposées à la convention de location de la salle des fêtes par la commission animation.

Cette dernière prévoit maintenant que « les associations de Mesnay auront droit à deux gratuités par an. Au delà, une participation de 50€ leur sera demandée. »

### **10. Délibération convention JVS**

Le conseil décide, à l'unanimité, de conclure un contrat de maintenance des logiciels informatique JVS Mairistem pour un montant annuel de 741.64€.

### **11. Questions diverses**

→ Lecture du compte rendu d'intervention de la Direction générale des services des Transports : Le 27/11/2014, un contrôleur médiateur était présent pour le transport scolaire aux regains à 07h00. Ce dernier invite les parents d'élèves à stationner leurs véhicules de manière à sécuriser à mieux le transport de leurs enfants. Dans l'ensemble, la démarche a été approuvée bien que quelques parents semblaient réticents. Ayons une démarche intelligente dans le seul but de préserver la sécurité de nos enfants et d'éviter les accidents.

→ La subvention allouée à l'association Pudding Théâtre, organisatrice du cabaret des locales ayant eu lieu le Samedi 13 Décembre, sera finalement de 111€ et non de 500€ afin de s'adapter au plan de financement prévu à cet effet. Par la présente, la municipalité remercie, pour ce beau spectacle sur l'histoire de Mesnay, les artistes du Pudding Théâtre, la CCAVV ainsi que les moinoulis pour leur implication.

**Fin de séance**

### **RAPPELS :**

*Le 09 Janvier 2015 à 18H30 Monsieur Le Maire prononcera ses vœux aux moinoulis à la Salle des fêtes de Mesnay.*

*Nous vous rappelons également l'obligation légale d'installer, à compter de Mars 2015, des détecteurs de fumée.*